



AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

ÉLECTION MUNICIPALE DU 3 MAI 2026 À ADSTOCK

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Par cet avis public, Jérôme Grondin, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :

- Poste de conseillère ou conseiller du district électoral no 3 : Saint-Méthode Ouest – Lac Jolicoeur.

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

- Au bureau municipal situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock (QC), G0N 1S0;
- Du 20 mars au 3 avril 2026;
- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'exception du vendredi 3 avril 2026 où le bureau sera ouvert de 8 h 30 à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

- **Jour du scrutin : dimanche 3 mai 2026, de 10 h à 20 h;**
- **Jour de vote par anticipation : dimanche 26 avril 2026, de 12 h à 20 h.**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 avril 2026 à votre président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

- Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande au président d'élection au plus tard le 21 avril 2026;
- Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 6 avril 2026;
- Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente ou le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir;
- Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 1^{er} mai 2026 à 16 h 30.





5. La personne suivante a été nommée secrétaire et adjointe d'élection pour recevoir des déclarations de candidatures : Stéphanie Boissonneault-Gaulin.
6. Vous pouvez joindre le président d'élection et la secrétaire et adjointe d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

Président d'élection

Adresse : 35, rue Principale Ouest, Adstock (Québec) G0N 1S0

Téléphone : 418 422-2135, poste 230

Secrétaire et adjointe

Adresse : 35, rue Principale Ouest, Adstock (Québec) G0N 1S0

Téléphone 418) 422-2135, poste 224

Donné à Adstock, ce 16 février 2026.

Le président d'élection,



Jérôme Grondin



CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Article 420 du code municipal)

Avis public d'élection

Je soussigné, Jérôme Grondin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité d'Adstock, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant, le 16 février 2026, entre 10h00 et 16h00, tel que prévu dans le règlement 278-22 concernant les modalités de publication des avis publics.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16 février 2026.

Le directeur général et greffier-trésorier,



Jérôme Grondin